

[RESTITUTION]

## PARTENARIATS ET FINANCEMENTS PRIVÉS : OUTILS ET DISPOSITIFS A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Intervenants

François Vienne - Directeur adjoint, Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence

Julie Chénot - Directrice, Fondation Camargo

Michaël Dian - Directeur artistique, Festival de Chaillol

Mathieu Davoust - Responsable des partenariats et de la communication, Proarti

Delphine Valette - Responsable du Pôle de Développement Territorial, Métropole Nice Côte d'Azur

Georges-André Mayer - Fundraiser

Modérateur

Philippe Brisset - Directeur administratif et financier, Arcade

Si le financement de la culture reste un enjeu majeur de politique publique, la part du financement privé est en augmentation régulière. Le régime fiscal du mécénat est certes avantageux, cependant les financeurs privés ne s'engagent-ils pas également et surtout dans une logique de projet donnant sens à leur action ? Leurs interventions ne s'inscrivent-elles pas avant tout dans une logique de partenariat à l'échelle d'un territoire ?

**Le financement privé est un enjeu majeur dans la politique de soutien de la culture** des pouvoirs publics depuis plusieurs décennies comme en témoigne la création de la **Fondation de France** sous André Malraux en 1969 qui soutient différents projets philanthropiques. Il est à noter que la part des financements privés est en constante augmentation pas seulement pour son régime fiscal avantageux (défiscalisation : loi Aillagon de 2003) mais aussi dans une logique de projet, c'est-à-dire que les structures culturelles recherchent des financements, non pas sur l'ensemble de leurs projets annuels, mais sur des projets spécifiques qui amènent donc à des logiques de partenariat.

> <https://www.fondationdefrance.org/fr>

### LE MÉCÉNAT

George-André Mayer (ancien responsable du pôle mécénat et développement du **Ballet Preljocaj** - actuellement fundraiser indépendant) met en avant le passage du mécénat donateur à « donne acteur », c'est-à-dire un mécénat qui cherche à créer une histoire, un échange (par exemple avec des temps forts de rencontres), une participation avec la structure culturelle qu'il soutient. Le mécénat est avant tout une histoire humaine et de partage. Pour soutenir des projets, il est important d'avoir des valeurs communes, d'être dans une optique de problématiques partagées

(qui renvoie à cette question de la mutualisation). Il faut comprendre que le pas à pas est primordial, le temps joue un rôle fondamental dans la mise en place d'un partenariat avec un mécène.

> <http://www.prelijocaj.org/>

Le mécénat doit être aussi une « stratégie commune » selon les mots de François Vienne, directeur adjoint du **Festival d'Aix-en-Provence**. En effet, le mécénat représente un atout pour le mécène car il est une manière de faire valoir son rayonnement sur le territoire local, national ou international mais ce mécénat doit aussi refléter les valeurs de la structure culturelle.

> <https://festival-aix.com/fr>

Il est important de préciser que le mécénat n'est pas synonyme de grosses sommes d'argent car ce sont majoritairement des TPE et des PME qui soutiennent les projets des structures culturelles. Michael Dian (fondateur du **Festival de Chaillol** dans les Hautes-Alpes) recense environ de petites sommes de mécénat annuel pour son festival, mais ses sommes proviennent des commerçants du territoire, des spectateurs, des différents acteurs du territoire ... Le mécénat est ainsi source de création d'un autre rapport au spectateur, au bénéficiaire du projet culturel.

> <http://www.festivaldechaillo.com/>

## LA FONDATION

**Carماغo**, à Cassis > <http://camargofoundation.org/fr/>

Il s'agit d'une fondation américaine créée par l'artiste et philanthrope Jérôme Hill (réalisateur, producteur, scénariste, directeur de la photographie, compositeur, acteur et monteur). C'est un lieu de résidence dédié à l'art et aux sciences humaines et sociales, qui encourage le travail d'artistes, penseurs et chercheurs de tout pays et de toute nationalité.

## PLATEFORME DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS

**Proarti** > <https://www.proarti.fr>

Grâce au numérique, le financement privé s'est démocratisé comme en témoignent les plateformes de financements participatifs comme **Proarti**, plateforme dédiée à la création artistique. A la différence du mécénat qui repose sur des entreprises, les plateformes font appel au public pour soutenir les initiatives culturelles de chacun. Ce financement met en avant le principe que tout le monde peut soutenir un projet afin qu'il puisse se réaliser. Ces plateformes sont innovantes dans la mesure où elles proposent une nouvelle manière de communiquer sur des projets via le numérique, et de repenser la relation avec le public qui est placé au centre du dispositif, pour former une communauté. Sur Proarti, les projets sont financés autour de 4 000 et 5 000€.

Les plateformes de financement ne sont pas qu'un outil web, elles sont un véritable accompagnateur en amont de la collecte via la mise en place d'une stratégie de récolte de fonds, comme par exemple définir les contreparties, mais aussi sur la manière de présenter son projet au public.

De toute évidence, si les financements privés deviennent de plus en plus présents dans les projets culturels, il n'en reste pas moins que les entreprises, les fondations et le public sont, eux aussi, dépendants du système économique avec des limites budgétaires.